



Reponse du procureur de la republique

Par **VEILLARDI**, le **08/04/2009** à **13:44**

Bonjour,
j'ai porté plainte auprès du procureur de la république, et je n'ai toujours pas de nouvelles
combien de temps faut il compter pour que l'affaire commence ou que j'ai des nouvelles
merci de votre réponse

Par **citoyenalpha**, le **10/04/2009** à **04:08**

Bonjour,

tout dépend du nombre de dossier à gérer par le Parquet et les forces de l'ordre saisis.

Vous serez informé de la suite donnée à votre affaire.

Restant à votre disposition